

Les tarifs 2018-2019

Les tarifs sont votés chaque année par le Conseil communautaire de Vitré Communauté. La participation financière des familles représente environ 17 % du coût du service. Le paiement s'effectue en trois versements. **Toute année commencée est due dans son intégralité**, les seules exceptions étant les arrêts pour des raisons médicales, pour déménagement ou pour des absences en raison de voyages scolaires à l'étranger, dont la durée est supérieure à trois semaines.

Droit d'inscription non remboursable

30 € par année scolaire et par famille, à régler obligatoirement lors de l'inscription

FORFAITS MUSIQUE Tarifs annuels, payables en 3 fois, par trimestre, à l'ordre du Trésor Public

Type de tarif	Vitré Communauté		Hors territoire
	Enfants/ Etudiants	Adultes	Enfants /Adultes
L'initiation à la musique (cours collectifs adaptés aux petits de MS au CE1)			
Eveil musical (MS, GS) <i>Cours collectif : premières notions, jeux et chant</i>	120 €	-	180 €
Parcours découverte instrumentale (CP, CE1) <i>Cours collectif : découverte de tous les instruments</i>	240 €*	-	450 €
Le cursus diplômant (Forfait : cours individuel instrument – culture musicale – pratique d'ensemble) (à partir du CE1)			
1 cursus instrumental (<i>instrument - culture musicale – ensemble</i>)	369 €*	522 €	600 €
1 cursus musiques actuelles (<i>instrument – culture musicale – groupe MAA</i>)			
1 cursus chant lyrique (<i>chant – culture musicale – chœurs</i>)			
2 cursus (<i>2 instruments ou chant – culture musicale – ensembles</i>)	525 €*	855 €	945 €
1 cursus + 1 parcours personnalisé	470 €*	696 €	900 €
Cours d'instrument (<i>pour les élèves ayant obtenu la fin de 3^{ème} cycle en culture musicale ou suivant des cours théoriques dans un autre conservatoire</i>)	208 €	315 €	450 €
Les parcours personnalisés (musiciens autonomes ou élèves adultes)			
1 parcours instrumental (<i>enfants et étudiants à partir du 2^e cycle</i>) <i>cours individuel d'instrument tous les quinze jours - ensemble instrumental</i>	291 €*		510 €
1 parcours adulte initial (<i>4 premières années</i>) <i>cours individuel d'instrument par semaine – culture musicale - ensemble instrumental</i>	-	522 €	600 €
1 parcours adulte autonome (<i>à partir de la 5^{ème} année</i>) <i>cours individuel d'instrument tous les quinze jours - ensemble instrumental</i>	-	386 €	510 €
1 parcours chant lyrique <i>cours individuel de chant tous les quinze jours - culture musicale - chœurs</i>	291 €*	386 €	510 €
1 parcours atelier guitare d'accompagnement/MAA <i>Cours collectif – 1h – 6 élèves</i>	291 €*	386 €	510 €
1 parcours spécialisé (handicap)	198 €*		
La culture musicale générale – Hors cursus et parcours			
Cours de culture musicale générale <i>Cours collectif de théorie musicale</i>	194 €	228 €	300 €
Les pratiques d'ensemble et l'histoire de la musique			
Les élèves peuvent pratiquer plusieurs ensembles et/ou suivre des cours d'histoire pour le même tarif. Les élèves inscrits dans une des disciplines des pratiques d'ensemble peuvent suivre, dans la limite des places disponibles, des cours de culture musicale générale sans supplément de tarif.			
Chorales – Orchestres – Ensembles – Groupes musiques actuelles – Ateliers vocaux musiques actuelles – Musique Assistée par Ordinateur	58 €	87 €	120 €
Histoire de la musique	58 €	87 €	120 €

FORFAITS ART DRAMATIQUE Tarifs annuels, payables en 3 fois, par trimestre, à l'ordre du Trésor Public

Cours	Vitré Communauté	Hors territoire
Eveil : 8 à 12 ans	186 €*	295 €
Initiation : 12 à 15 ans	186 €*	295 €
Cycle 1	228 €*	336 €
Cycle 2	228 €*	336 €

Les élèves inscrits en art dramatique peuvent suivre des cours de culture musicale, d'histoire de la musique ou des pratiques musicales d'ensemble sans supplément de tarif.

REDUCTIONS - Types de bénéficiaires	Taux
Pour 2 enfants de la même famille suivant des cours d'art dramatique et/ou de musique	-3 % (sur tarifs marqués par *)
Pour 3 enfants et plus de la même famille suivant des cours d'art dramatique et/ou de musique	- 7,5 % (sur tarifs marqués par *)
Pour les élèves participant aux manifestations commémoratives de Vitré	- 30 €
Pour les amateurs en pratiques collectives, qui ne suivent pas d'enseignement individuel et qui participent aux manifestations commémoratives des 11 novembre et/ou 8 mai	- 25 € (par commémoration)

Les factures trimestrielles peuvent être réglées par **prélèvement automatique**. Le formulaire de prélèvement SEPA est à refaire chaque année scolaire, et doit être accompagné d'un RIB.